

Livry-Info

LE MOT DU MAIRE

En ce début de janvier, se souhaiter la bonne année fait partie de la tradition, aussi je vous adresse, en mon nom et au nom du Conseil municipal de Livry-sur-Seine, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 1985.

Que cette année nouvelle vous apporte à tous la santé, le bonheur et la réalisation de vos vœux les plus chers afin que vous puissiez, dans vos familles comme dans notre village, profiter pleinement des joies de la vie.

Croyez en notre dévouement et à nos cordiales amitiés.

*Le Maire,
Claude Forthomme*

UNE REUNION AMICALE

Le samedi 15 décembre, dans la grande salle de l'école maternelle, le maire de Livry, Claude Forthomme, entouré de nombreux conseillers municipaux, accueillait pour une réunion amicale le personnel communal, les enseignants, les présidents d'associations et les représentants des divers services et administrations avec lesquels la mairie travaille quotidiennement. A cette occasion furent également remis les médailles du travail, et les diplômes de donneur de sang par le président Lécluse, après que le docteur Dufoort, directeur du Centre de transfusion sanguine de Melun, eut fait un brillant exposé sur l'utilisation qui est faite des flacons de sang collectés.

Après avoir félicité les nombreux récipiendaires et, avec quelque avance, présenté ses vœux à l'assistance, le maire invita chacun à lever son verre en formulant le souhait que la coopération et la bonne entente qui règnent au sein de la commune et entre celle-ci et ses différents partenaires se poursuive en 1985. ■



Une amicale cérémonie le 15 décembre.

URBANISME

UN NOUVEAU LOTISSEMENT A LIVRY

Après plusieurs réunions et délibérations, le Conseil municipal a décidé, à la majorité, la création d'un lotissement dans la zone NA (naturelle) des Dragées. Cette décision est l'aboutissement d'une proposition figurant sur la profession de foi de la liste d'union de la gauche aux municipales de 1983. Il y était dit qu'une urbanisation modérée (environ 50 pavillons pendant nos six ans de mandat) nous paraissait souhaitable pour Livry.

Cette urbanisation est en effet nécessaire à plusieurs titres; rappelons-les brièvement :

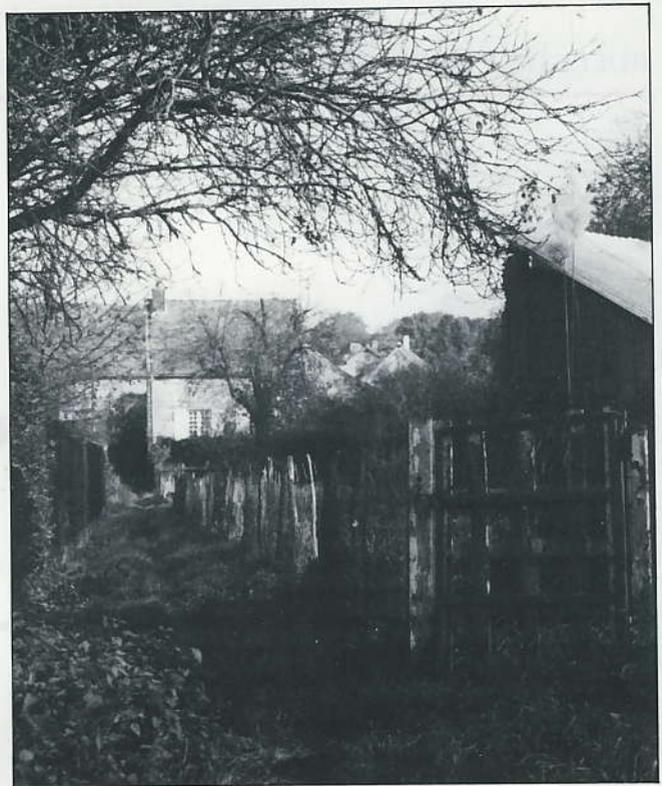
— Le premier est de répondre aux demandes d'habitants ou de leurs enfants pour dégager des terrains constructibles sur notre commune, ce qui est très difficile actuellement, les terrains situés le long des voies équipées étant presque tous construits. Cette demande est très forte sur Livry.

— Le second est d'assurer une croissance mesurée à notre village, ceci en accord avec notre plan d'occupation des sols (P.O.S.) qui a prévu de telles réalisations par la création de quatre zones NA. Cette croissance permettra à la commune d'augmenter ses recettes tout en maintenant à un niveau mesuré les impôts locaux. L'amélioration de l'infrastructure de notre village, déjà bien engagée, n'est pas achevée : elle doit se poursuivre.

— Le troisième est d'assurer au village une moyenne d'âge assez jeune. D'autre part, cet apport de population peut permettre une extension du commerce local, une meilleure utilisation des équipements existants, et éviter la fermeture d'une classe en primaire, probable si notre population scolaire se maintenait à son niveau actuel. Enfin ces nouveaux habitants ne manqueront pas de renforcer les associations locales et la vie associative par de nouvelles bonnes volontés.

Au niveau technique et après étude, notre choix s'est porté, parmi les quatre zones possibles, sur celle des

Un joli verger à préserver dans la future zone.



Le départ du sentier des Dragées, derrière l'église.

Dragées. Située entre l'église, le Clos de Givry et la rue du Four-à-Chaux, elle présente plusieurs avantages :

— La structure foncière, bien que morcelée, sera plus facile à acquérir car il y a moins de fonds de jardins que dans les Pierrottes ou les Rémonnes. La présence de trois habitations dans la zone pouvait paraître un handicap, mais après consultation des propriétaires il est apparu que des solutions amiables étaient possibles.

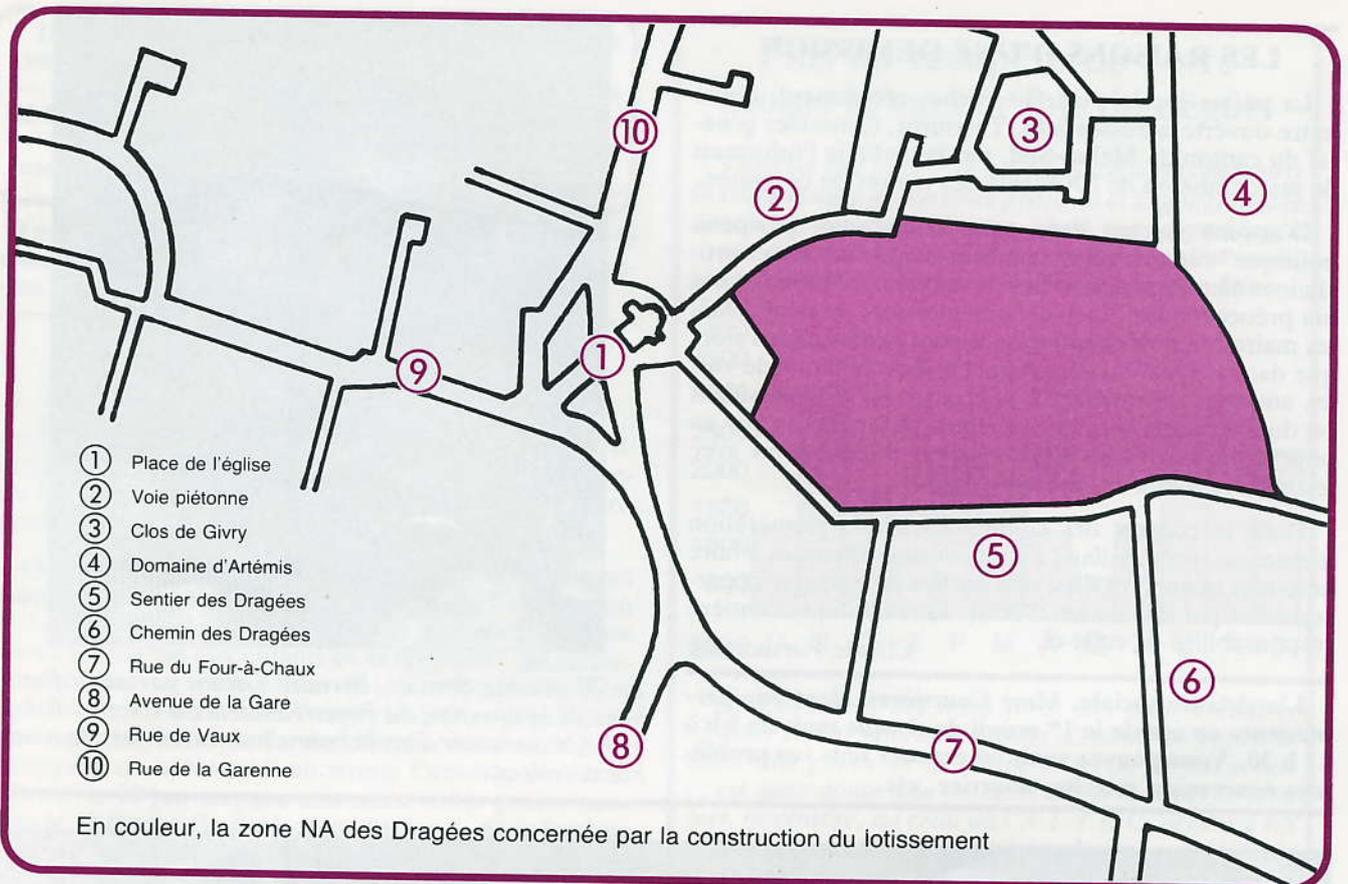
— Au niveau du schéma d'urbanisation de l'ensemble de la commune, le choix de ces terrains en friches près du centre du village paraissait s'imposer, leur surface mesurée (2,8 ha) assurant une opération de taille raisonnable. Autre atout, la possibilité d'un contournement du centre du village par la réalisation d'une voie donnant sur la rue du Four-à-Chaux.

— Les études préliminaires de viabilisation montrent que nous arriverons à un prix de revient de terrain à bâtir modéré si on le compare aux prix actuellement pratiqués sur Livry. Quelques jeunes ménages pourront donc réaliser leur rêve : posséder une habitation individuelle.

Au cours des discussions que nous avons eues, il est apparu possible de dégager des habitations locatives en accession à la propriété sur une partie de la zone. On peut envisager l'intervention de sociétés H.L.M. sous forme d'aide personnalisée au logement (A.P.L.). Rien n'est encore définitif sur ce point mais en tout état de cause, la viabilisation de cette zone dégagera une majorité de terrains à bâtir sur lesquels, moyennant le respect d'un cahier des charges, les acquéreurs pourront construire la maison de leur choix.

Cette réalisation, dont la procédure s'engagera dans le premier trimestre 1985, fera l'objet d'une concertation avec les habitants de Livry. La Commission extra-municipale d'urbanisme a déjà eu l'occasion de discuter de ce projet, elle aura encore à travailler. Par cette création, et l'accord unanime qu'elle a provoqué au sein du Conseil municipal, votre municipalité entend réaliser ce que nous souhaitons tous, assurer à notre village une expansion et une urbanisation modérées.

La Commission d'Urbanisme



La liaison par car avec Melun fonctionne toujours mais, d'hebdomadaire, est passée bimensuelle. En voici les dates pour le début 85 : les jeudis 10 et 24 janvier, 14 et 28 février, 14 et 28 mars, 11 et 25 avril. Les horaires sont inchangés, c'est-à-dire départ de Livry à 14 h 20 (arrêts place de l'église, place Mouton, rue de Vaux, rue de Melun), départ de la place Saint-Jean à 18 h 05 pour le retour.

Enfin, le conseil municipal, sur proposition de la Commission des Travaux, a retenu pour le programme de voirie 1985 la continuation de la rue de Melun, du virage de la gare au bas de la rue de La Rochette.

La Commission des Travaux



ATTENTION TRAVAUX

La fin 1984 a vu l'assainissement de la rue Mouton mené à bonne fin sur toute sa longueur. Ces travaux ont été accomplis sous la responsabilité du S.I.G.U.A.M. et par des conditions atmosphériques on ne peut plus défavorables, sans compter une énorme roche qui se trouvait sur le parcours de la tranchée et qui nécessita deux jours d'efforts à un engin pour en venir à bout. Mais tout a été terminé dans les temps; la remise en état des bas-côtés en herbe se fera au printemps.

Concernant l'éclairage public, un contrat avec la société Bornhauser nous assure deux visites d'entretien par an. Aussi, lorsqu'une panne quelconque survient entre deux visites, afin de ne pas solliciter une intervention hors contrat — ce qui est extrêmement onéreux —, nous préférons attendre la visite suivante. 1985 verra la réalisation de la seconde tranche de rénovation de l'éclairage public de Livry, soit la rue de Melun, la rue des Chanois et la rue de La Rochette. Le chemin de la Garenne est toujours à l'étude. Il est à noter qu'avec le nouvel éclairage les pannes sont beaucoup moins fréquentes. Lorsque la 4^e tranche sera terminée, c'est l'ensemble du village qui bénéficiera d'un éclairage amélioré, et moins gourmand en kilowatts.

Nous rappelons que pour toute intervention sur la voirie (branchements d'eau, gaz ou électricité), une demande d'ouverture de chantier doit être faite en mairie un minimum de quinze jours auparavant.



Assainissement rue Mouton : c'est fait.

LES RAISONS D'UNE DEMISSION

La presse locale s'est fait l'écho, récemment, d'une lettre ouverte adressée à M. Tabourot, Conseiller général du canton de Melun-Sud, par laquelle je l'informais de ma démission de l'Amicale des maires de ce canton.

D'aucuns verront dans cette action une "péripétie politique" s'inscrivant notamment dans le cadre des prochaines élections cantonales : c'est leur problème et pas ma préoccupation. Depuis mon élection, en mars 1983, les maires de notre canton ne se sont jamais réunis alors que dans le reste du département, il est habituel de voir les amicales des maires, à l'initiative de leur président ou du Conseiller général, se réunir plusieurs fois par an pour débattre des problèmes locaux et cantonaux avec les représentants des administrations.

Dans le concert des communes de l'agglomération melunaise, notre village a souvent des difficultés à faire entendre sa voix, et il est bon parfois de rappeler sa personnalité par une action d'éclat. Je revendique l'entière responsabilité de celle-ci.

Claude Forthomme

L'assistante sociale, Mme Coursières, tient une permanence en mairie le 1^{er} mardi de chaque mois de 9 h à 11 h 30. Vous pouvez venir lui exposer tous vos problèmes concernant retraite, nourriture, etc.



Le 20 octobre dernier, Bernard Grillot passait le flambeau de la direction du Foyer-Résidence à Chantal Escomel. Un au-revoir dans la bonne humeur et avec de nombreux cadeaux.



La fête de l'école maternelle avait attiré de nombreux parents.



DU COTE DES ECOLES

Dans les écoles de Livry, le premier trimestre s'est achevé sur une sortie offerte par la Caisse des écoles. Après les jours studieux et les contrôles de fin d'année, il était nécessaire de relâcher un peu la pression, ce qui fut fait en allant voir "Robin des Bois", le dessin animé des studios Walt Disney, au cinéma.

Mais si on sort pour se distraire, on sort aussi pour s'instruire. Au moment où l'on parle tant de l'enseignement de l'histoire, les classes de CM 1 et CM 2 ont pu étudier sur le terrain l'architecture médiévale en visitant la ville haute de Provins, la tour César, la grange aux dîmes, les remparts; les explications données par le

guide des Monuments historiques sont venues conforter et approfondir les connaissances acquises en classe.

On sort aussi pour faire du sport et, durant le premier trimestre, les CP et CE 1 ont bénéficié d'une séance de piscine hebdomadaire encadrée par les institutrices.

A la maternelle, les tout-petits avaient préparé une fête pour la fin de l'année et c'est devant de nombreux parents qu'ils ont dansé, chanté et joué la comédie, avant de se régaler avec les gâteaux confectionnés par les mamans. Avant de repartir, nombreux ont été ceux qui ont fait admirer à papa-maman le fameux théâtre de marionnettes fabriqué par M. Kaendler à la demande des maîtresses, et qu'ils décoreront eux-mêmes. Un grand merci à toutes les mamans qui ont préparé les gâteaux, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont aidé à la remise des lieux en état après la fête.

Les Institutrices

Dates des vacances scolaires pour le premier trimestre 1985 :

— vacances d'hiver : du jeudi 14 février au soir au lundi 25 février au matin;

— vacances de Pâques : du vendredi 29 mars au soir au lundi 15 avril au matin.

La prochaine vente de tickets de cantine aura lieu le jeudi 24 janvier de 17 h 30 à 19 h 30 au restaurant scolaire.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs fonctionne maintenant depuis un trimestre et le nombre d'enfants est passé de 4 à 10 durant cette période. Nous espérons que cette augmentation va se poursuivre tout au long des prochains trimestres.

Afin que le plus grand nombre possible d'enfants puisse faire connaissance avec ce centre, la Commission Scolaire organise une fois par mois une sortie ou une animation élargie aux enfants de la commune qui ne fréquentent pas encore le centre de loisirs. Des sorties ont déjà eu lieu au musée des Arts et traditions populaires, au musée en herbe du Jardin d'acclimatation, et nous prévoyons un après-midi au cirque Gruss (porte de la Villette) le 23 janvier, une animation bal et goûter masqués le 13 février (la confection des masques se fera sur place le mercredi précédent), ainsi qu'une sortie en forêt de Fontainebleau (grotte aux cristaux) au mois de mars.

Nous invitons les enfants de Livry à venir à ces sorties et à participer au centre de loisirs de plus en plus nombreux. Pour tous renseignements concernant les tarifs, consultez le dernier Livry-Info ou la mairie.

La Commission Scolaire

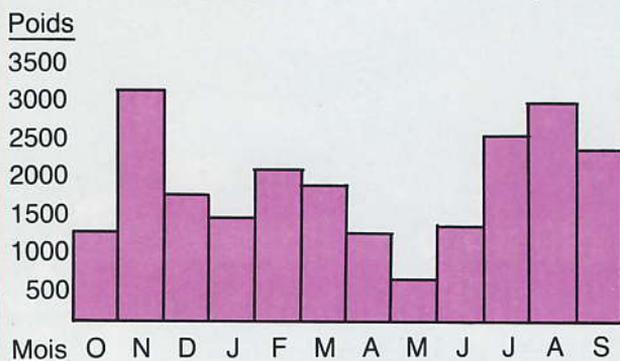
Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

— du lundi au vendredi : 10 h 30 - 12 h; 13 h 30 - 14 h; 16 h 30 - 18 h.

— le samedi : 9 h - 12 h.

Plus on récupère de verre moins le cancer fait de dégâts

Voici un peu plus d'un an que nous avons entrepris la récupération du verre au profit de la Ligue contre le cancer, grâce au conteneur placé sur le parking à droite de l'église. Un bilan des douze premiers mois, illustré par le graphique ci-dessous, peut être fait :



On constatera des mois forts, des mois creux, et certains seront sans doute tentés d'établir un parallèle entre telle pointe de la courbe et tel ou tel fait précis (c'est sans doute une coïncidence si le mois le plus fort, novembre, est celui où l'A.L.J.E.C. organise ses deux choucroutes) : je leur laisse la responsabilité de leurs déductions. Quoi qu'il en soit, un poids total de 22 130 kg de verre a été récupéré et refondu. Les sommes dégagées sont relativement modestes, 1 330 F soit environ 0,06 F/kg, à l'échelle de Livry, mais poursuivons cet effort, pensons à mettre systématiquement de côté tout ce qui est en verre (de la bouteille au pot de yaourt, en passant par le flacon de parfum et la chope ébréchée). Ne poussons toutefois pas le zèle jusqu'à augmenter notre consommation de boissons fortes sous prétexte de remplir le conteneur plus vite. Un verre ça va... La cirrhose, comme le cancer, fait des dégâts !

Ph. B.



Commémoration du 11 novembre.



Plantations dans le terrain du groupe primaire.

ANIMATION

Comme vous avez pu le constater, le nettoyage des bois communaux a repris dans le secteur compris entre les Uselles et la Mare Chaiseau. L'accord des propriétaires de toutes les parcelles privées a été obtenu et nous allons pouvoir œuvrer chaque samedi matin jusqu'au mois d'avril. L'équipe de bénévoles a perdu certains de ses membres, remplacés par de nouvelles têtes. Venez nous rejoindre, selon vos possibilités, même une fois de temps en temps. L'ambiance est bonne et, à l'heure du casse-croûte (offert par la commune), des amitiés se nouent autour des rillettes et du sauvignon.

Depuis la reprise du débroussaillage, nous avons déjà récupéré un volume impressionnant de détritus divers, bidons, poussettes, chutes de moquette, bouteilles, sans



compter les coupes de thuyas, rosiers, etc. La commune organise un ramassage semestriel des objets encombrants. Il se peut que cela soit insuffisant, mais ce n'est sûrement pas une raison pour aller vider ses poubelles dans le bois quand ceux qui donnent de leur temps pour le nettoyer ont le dos tourné. Quant à tout ce qui est végétal, profitez des feux que nous allumons le samedi matin pour vous en débarrasser, mais ne le videz pas dans les fossés, surtout celui qui longe le Domaine d'Artémis, qui ont déjà tant de mal à assurer leur fonction de drainage. Il serait navrant d'en arriver à verbaliser alors qu'un peu de bonne volonté suffit.

Parallèlement, des plantations ont été effectuées en divers endroits du village (gare, rue de Melun, école primaire, place Mouton) par des bénévoles, avec l'aide des employés communaux. Elles ont été rendues possibles par les fonds recueillis grâce à la collecte de vieux papiers, complétés par le budget communal. Il est prévu de planter prochainement des plantes grimpantes au pied du mur de la partie neuve du cimetière.

D'autre part, après concertation avec les associations participantes, il a été décidé d'investir une partie des bénéfices du Bric-à-Brac dans l'achat de bâches qui pourront servir à tous.

La Commission d'Animation

Le prochain ramassage des objets encombrants est prévu le lundi 22 avril.

Pour les veuves civiles

Savez-vous qu'il existe une Association des veuves civiles ? Son rôle est d'accueillir, de conseiller, d'œuvrer pour faire avancer la législation, de lutter pour briser la solitude des plus isolées.

Si vous avez eu ou si vous connaissez dans votre entourage un deuil récent, demandez les "feuilles démarches" que nous tenons à votre disposition à notre secrétariat, 24, rue du Colonel-Picot à Melun. Vous pouvez aussi téléphoner à Mme Peter, 452.07.34; Mme Larue, 063.51.03; Mme Buron, 437.17.58.

AFFAIRES SOCIALES

L'Association pour le maintien à domicile des personnes âgées (A.P.M.A.D.) avait été créée en 1980 pour gérer les fonds P.A.P. 15. Elle se subdivisait en trois secteurs : Melun Nord, Melun Sud, et Melun Campagne, dont Livry faisait partie. Le 10 octobre dernier, leur mandat étant arrivé à son terme et la totalité de leur mission étant accomplie (pour mémoire : Animation du 3^e âge "clubs et foyers", Amélioration de l'habitat — plusieurs bénéficiaires à Livry —, Formation des aides-ménagères, Télé-alarme — 4 postes à Livry —, Soins à domicile — implantés à Livry et dont les médecins traitants louent l'efficacité), ces associations ont été dissoutes.

Afin de poursuivre l'œuvre déjà acquise, une nouvelle association s'est formée : l'A.P.M.A.D.-R.M. (Association pour le maintien à domicile des personnes âgées de la région de Melun), qui constituera une Instance gérontologique de coordination, selon les normes du secrétariat d'Etat aux Personnes âgées. La commune de Livry est représentée à l'assemblée générale par Mme Berton et M. Boulay, le club des anciens de l'A.L.J.E.C. par M. Buisson, l'A.R.P.A.C. par Mme Bouillet et le Bureau d'Aide Sociale par Mme Buchet. D'autre part, M. Boulay a été nommé trésorier-adjoint.

Dans un autre registre, le 9 décembre a vu le repas annuel du B.A.S. offert aux anciens de Livry. Autour de Claude Forthomme, on notait la présence de la nouvelle prieure du Clos Notre-Dame, de M. Tabourot, conseiller général, de Mme Escomel, directrice du Foyer-Résidence, ainsi que de M. Perrier, président de l'A.L.J.E.C., qui prêtait sa salle, sans oublier notre doyenne. M. Vivien, député, pris par d'autres obligations, trouva quand même le temps de venir nous souhaiter une bonne journée et de lever son verre à notre santé, ce dont nous le remercions chaleureusement.

Le long des tables, anciens, conseillers municipaux et membres du B.A.S. mêlés ont pu savourer l'excellent repas qui nous fut servi, et tout finit dans les rires et les chants.

Comme les autres années, le B.A.S. prévoit de distribuer des bons de chauffage (suivant les ressources) :

Bonne chère, ambiance et bonne humeur au repas du B.A.S.



veuillez vous faire connaître en mairie. Nous rappelons que la permanence du B.A.S. est assurée par un de ses membres, en mairie, le lundi après-midi de 15 à 18 heures. Le meilleur accueil vous y sera réservé.

Enfin, les colis de Noël ont été distribués par les membres du B.A.S. à toutes les personnes âgées de 75 ans et plus, et nous espérons avoir apporté en même temps un peu de chaleur humaine et de bonheur à nos cheveux blancs.

La Commission Sociale

Récemment, plusieurs personnes âgées de Livry ont été les victimes de personnes malintentionnées (faux éboueurs, faux envoyés de la commune, vrais malfaiteurs...) qui sous divers prétextes se sont introduits chez elles et se sont fait remettre ou ont dérobé des sommes plus ou moins importantes. Dans un certain nombre de cas, la mairie n'a été avertie que très tardivement et par des voies détournées. Si de tels faits surviennent dans votre entourage ou si vous avez connaissance de tels agissements, il est impératif que la mairie soit prévenue dans les meilleurs délais afin que nous puissions alerter les services de police qui seront mieux à même d'agir efficacement. Mais dans tous les cas, surtout pour les personnes âgées, n'ouvrez votre porte qu'avec méfiance.



Le bloc-notes...

DONNEURS DE SANG

96 flacons en 1980, 234 flacons en 1984. Quel progrès !

Cette année, des jeunes gens sont venus pour la première fois tendre le bras aux collectes de sang. Nous espérons qu'imités par d'autres, ils seront plus nombreux en 1985 car il faut assurer la relève des donateurs atteints par la limite d'âge (60 ans).

Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur pour vous et les vôtres, mais aussi la santé, ce bien si précieux. Bonne année à tous !

NOUVELLES PAROISSIALES

La cloche sonne joyeusement depuis le 2 décembre, premier dimanche de l'Avent. C'est avant la messe de ce jour qu'au cours d'une petite cérémonie, elle a sonné officiellement pour la première fois. C'est la plus "jeune" de notre assemblée, Mme Marguerite Thiery, 88 ans, de La Chesnaie, qui a procédé à cette première mise en marche. Un grand merci à M. le Maire et à ses conseillers qui ont permis la réalisation de cette sonnerie automatique. Certains ont regretté le romantisme et le pittoresque du sonneur mais, invités à prendre la place, ils se sont récusés.

Voici le texte exact qu'avec de grandes acrobaties pour tourner autour de la cloche, nous avons relevé :

"En 1820, j'ai été nommée Marie-Emilie-Adelaïde par M. le chevalier de Valette, maire de Livry, et par Mme Marie-Emilie-Adelaïde de Valette et bénie par M. le curé Lejeune, en présence de M. Ratier, adjoint." et dans un encadré "Nicolas et Jean Borel, fondeurs".

Cette cloche n'a donc pas été "baptisée" selon le rite liturgique, réservé à l'évêque du diocèse. Elle a reçu une simple bénédiction du curé du lieu. (On voit son nom partout dans les églises de Livry et Chartrettes, ce qui prouve qu'il était très actif.)

Grâce aux notes de Mme Derouard, nous savons que son aînée, Catherine, avait été fondue en 1720 et bénie le 24 octobre 1744. Ses parrain et marraine ont été messire Pierre Boutet de Marivazi et dame Catherine-Françoise de la Roche Sergy. Messire François Marchand, curé de Livry, l'a bénie avant de mourir, quelques mois plus tard, le 11 mai 1746, à l'âge de 47 ans; il est inhumé dans le chœur de l'église.

Deux suppositions au sujet de Marie-Emilie-Adelaïde et Catherine. Ou bien Catherine est allée terminer sa vie à la Monnaie, au moment de la Révolution, et fut remplacée en 1820, ou bien, sauvegardée mais fêlée, elle fut refondue et rebaptisée à cette même date.

Le vieux battant, remplacé parce que trop usé, sera placé dans l'église avec cette inscription : "Avec vous j'ai chanté, avec vous j'ai pleuré, avec vous j'ai prié - Alleluia ! 1820-1984."

A.L.J.E.C.

L'A.L.J.E.C. vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et espère que 1985 verra les habitants de Livry participer toujours plus nombreux à ses diverses activités. Si vous désirez rejoindre n'importe quelle section de l'association, il n'est pas trop tard, contactez un des responsables.

Bientôt, le 2 février, la 3^e **Soirée Auvergnate**, retenez vite vos places. Mais surtout, retenez la date du 23 mars : ce jour-là, **Grande Soirée Costumée** sur le thème de l'Espagne et de l'Amérique du Sud. Nous dégusterons sangria, paëlla, etc., et le couple le mieux costumé sera primé. Faites preuve d'imagination !

Vous êtes nouveau retraité et vous voulez vous rendre utile, ou simplement participer à des activités collectives : les vendredis après-midi de l'A.L.J.E.C. sont faits pour vous; renseignez-vous auprès de Mme Champeau, 068.13.52, ou de M. Buisson, 068.01.15, ou venez directement à l'A.L.J.E.C. le vendredi après-midi. Le vendredi 11 janvier, les rois seront tirés, quant à la choucroute annuelle des anciens, elle est prévue le 17 février.

Et le **Music-Hall** du 28 avril ? Avez-vous répondu pour votre participation ? De toute urgence, contactez Philippe Bailly, 11 rue de Vaux, par un mot dans la boîte aux lettres, ou un coup de fil, 068.75.75.

C.O.S.

Le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal fonctionne maintenant depuis deux ans dans de bonnes conditions, à l'aide de subventions, de cotisations annuelles et de dons de membres bienfaiteurs. A ce sujet quelques membres ont fait un effort de

générosité pour 1984, nous les remercions.

Le Comité des Œuvres Sociales a entrepris des actions à caractère social au sein du personnel communal, à savoir :

— adhésion à un fonds d'action sociale qui tend à faire prévaloir le sens de la solidarité professionnelle par l'apport d'aides matérielles aux adhérents et à leurs familles telles que : aide exceptionnelle pour cas sociaux; participation aux événements familiaux; aide familiale vacances; prêts sociaux; séjour vacances.

— adhésion à un régime de retraite complémentaire des fonctionnaires.

Le Comité des Œuvres sociales envisage dans l'avenir de poursuivre ses actions selon ses possibilités financières.

A l'aube de l'année 1985, le Comité des Œuvres sociales vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

KERMESSE SCOLAIRE

Tous les lundis après-midi, à partir de 14 h 30, des mamans se réunissent à la Villa du Nil pour préparer — déjà — la kermesse scolaire du mois de juin. Venez les rejoindre, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour confectionner des lots et des objets qui seront vendus au stand artisanat.

LA CHESNAIE

Calendrier du 1^{er} trimestre 1985 :
— car pour Carrefour, départ 13 h 30 du Foyer-Résidence, prix 12 F : les lundis 4/2 et 4/3;
— repas A.R.P.A.C., à 19 h 30 : le vendredi 1/3, la Normandie;
— soirée rétro, à 20 h 30 : le vendredi 22/3, 1905;
— anniversaires, à 15 h 30 : les mercredis 30/1, 27/2, 27/3;
— sortie A.R.P.A.C. : le mercredi 6/3, Holiday on Ice;
— exposition de peinture, du 1/3 au 11/3 : Michel Plastre (vernissage 1/3 à 18 h 30);
— diapositives, à 15 h 30 : le mercredi 6/2, la Chine, suite (Mme Jean);
— causeries Jacques Raillard, à 15 h 30 : le 12/3, Franz Liszt et Marie d'Agoult.